

«Mayu» ressuscite un bateau disparu

ROLLE Jean-Philippe Mayerat s'est lancé le défi de recréer une chaloupe à vapeur, comme celles qui naviguaient sur le Léman au XIXe siècle-

PAR LAURA.LOSE@LACOTE.CH - PHOTOS SIGFREDO.HARO@LACOTE.CH



CONSTRUIT DE A À Z

Camille Fumat en plein travail sur la nouvelle chaloupe à vapeur en construction dans l'atelier de Jean-Philippe Mayerat. La jeune femme peut, pour la première fois en quatre ans d'apprentissage, construire entièrement un bateau, une chance que certains de ses camarades n'ont pas.

«Là, c'est sûr, qu'on transpire!», rit Jean-Philippe Mayerat, alias Mayu, en contemplant le bateau en construction dans son atelier de Rolle. Cette chaloupe à vapeur, unique en son genre, donne du fil à retordre à son équipe. Fidèle à son attachement au patrimoine lémanique, le constructeur naval a décidé de recréer ce modèle précis. Une cinquantaine de ces embarcations en bois naviguaient sur le Léman au XIXe siècle, mais elles ont aujourd'hui toutes disparu. Comment redonner vie à cette chaloupe, si aucune de ses congénères d'origine n'a subsisté? Mayu s'est basé sur une «épave» qu'un particulier lui a léguée. «C'était la dernière que l'on connaît. Grâce aux bons soins

de son propriétaire, qui l'a gardée soixante-cinq ans, elle est arrivée jusqu'à nous. Mais nous ne pouvions plus rien faire pour la récupérer», relève l'artisan. La particularité de ce genre d'embarcation? Sa machine à vapeur, témoin du passage de la propulsion à vapeur vers des moteurs à combustion interne. C'est elle qui fait tourner une hélice, à l'arrière du bateau.

A plein régime

Ces yachts de plaisance servaient à la promenade sur l'eau à faible vitesse, soit au maximum 12 kilomètres à l'heure. «Il fallait venir deux heures avant, pour commencer à chauffer avec du bois. C'était les domestiques qui s'en chargeaient», sourit Mayu. Avant de détruire l'épave, l'artisan a redessiné les plans de

cette chaloupe de 8,5 mètres de long pour 1,7 mètre de large, nommée d'abord «Don Juan» puis «Corsaire». «Pour financer la construction du nouveau modèle, j'ai appelé plein de gens à la rescousse», ajoute le Rollois. C'est ainsi que s'est formée l'association Chaloupe à vapeur, qui compte une centaine de membres. Celle-ci a déjà levé 112 000 francs, mais il lui manque encore une somme équivalente pour achever les travaux.

En attendant, l'atelier rollois tourne déjà à plein régime depuis septembre. Pour Camille Fumat, apprentie de quatrième année, il s'agit d'une opportunité rare puisque les chantiers navals ne construisent pratiquement plus de bateaux neufs en bois. «Nous faisons souvent des



«Il fallait venir deux heures avant pour commencer à chauffer avec du bois. C'était les domestiques qui s'en chargeaient.»

JEAN-PHILIPPE MAYERAT
CONSTRUCTEUR NAVAL À ROLLE



POUR LA PLAISANCE

La rade de Genève entre 1875 et 1890. Au centre de l'image, on distingue une chaloupe à vapeur du même type que le «Corsaire». (Collection du Centre d'iconographie genevoise CIG)



L'ORIGINAL

Le «Corsaire», en trop mauvais état, n'a pas pu être conservé. Il s'agissait de la dernière chaloupe à vapeur du Léman. La cabine, qui n'est pas d'origine, ne sera pas reproduite sur le nouveau bateau. (DR)



EN PLEIN CHANTIER

La chaloupe à vapeur prend forme dans l'atelier rollois. Le gros œuvre devrait être fini d'ici au printemps. Certaines parties sont directement découpées dans du chêne courbé, afin que la veine du bois suive la forme du bateau et augmente ainsi sa solidité.

restaurations, mais c'est le premier que je construis entièrement», se réjouit-elle. Pour le réaliser, elle est accompagnée par Sébastien Godard, ouvrier et ex-apprenti de Jean-Philippe Mayerat. «C'est un ouvrage très technique, précise le patron des lieux. Le bois doit se tordre, être creusé, étuvé à la vapeur...»

Du bois de Bonmont

La chaloupe sera on ne peut plus locale, puisqu'elle sera principalement constituée de bois de trois mélèzes provenant des forêts de Bonmont. Certaines parties de l'embarcation sont en chêne de Mollens, tandis que l'acacia utilisé provient de Bursins.

La construction de la chaloupe sera déjà bien avancée d'ici au printemps. «A ce moment-là, nous nous remettrons à tra-

vailer pour notre clientèle habituelle, jusqu'à l'été», explique Mayu. Ensuite, les finitions seront réalisées jusqu'à l'automne. «Nos membres pourront participer au chantier», indique Laurent Chenu, président de l'association et ancien conservateur cantonal des monuments et sites.

Et après? Que fera-t-on de ce bateau de quelque 1400 kilos? L'association s'est mise pour objectif de le faire naviguer avec une nouvelle chaudière à vapeur. «Nous espérons notamment pouvoir présenter la chaloupe lors des fêtes du patrimoine lémanique», explique Laurent Chenu. L'embarcation pourra accueillir à son bord un pilote, un mécanicien et un mousse, ainsi que cinq passagers. La mise à l'eau est prévue pour l'automne 2021.